

**ÉVOLUTION ANNUELLE
DE L'EFFECTIF
EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET**

1 DÉFINITION

1 L'équivalent temps complet (ETC) sur une base annuelle est établi en fonction du
2 nombre d'heures rémunérées dans l'année, compte tenu des heures de travail
3 théoriques prévues aux conventions collectives ou aux contrats de travail de chaque
4 groupe d'employés.

5 L'ETC est calculé pour les employés permanents de même que pour les employés
6 temporaires.

2 ÉVOLUTION DE L'ETC

7 **TABLEAU 1**
8 **ÉVOLUTION DE L'ETC**

	Réel 2009	D-2010-022	Réel 2010	Écart Réel 2010	
				vs Réel 2009	vs D-2010-022
Effectif permanent	6 404	6 984	6 102	-302	-882
Effectif temporaire	1 503	1 255	1 528	25	273
Total	7 907	8 239	7 630	-277	-609
Ajustement à la structure organisationnelle	-108	-410		108	410
Total	7 799	7 829	7 630	-169	-199

9
10 Tel que mentionné dans le dossier tarifaire 2011-2012 (dossier R-3740-2010 à la pièce
11 HQD-1, document 4, pages 4 et 5), les ajustements suivants ont été apportés à la
12 structure organisationnelle en 2009 et 2010 :

- 13 • Avril 2009 (-302 ETC) : Regroupement des activités de formation d'Hydro-Québec à
14 la vice-présidence – Ressources humaines (-212 ETC) et regroupement des
15 activités liées aux technologies de l'information au groupe Technologie (-90 ETC).

16 Compte tenu des contraintes liées aux échéanciers, ces ajustements n'ont pas été
17 intégrés dans le dossier R-3708-2009 et par conséquent dans la D-2010-022.

18 Cependant, ils sont reflétés dans les données réelles 2009.

- 1 • Avril 2010 (-108 ETC) : Transfert de la direction – Ressources humaines de la
2 division Distribution vers la vice-présidence – Ressources humaines d'Hydro-
3 Québec, à l'exception de l'équipe Communication interne transférée à la direction
4 principale – Communications du groupe Affaires corporatives et secrétariat général.
- 5 Le Distributeur rappelle que ces transferts n'ont globalement aucun impact sur ses coûts
6 puisqu'une diminution de la masse salariale (et des autres coûts y afférents) est
7 compensée par une augmentation équivalente des charges de services partagés
8 facturées par ces unités.
- 9 Sur une même base comparative, le nombre d'ETC réel en 2010 est de 169 inférieur au
10 nombre réel de 2009 et de 199 inférieur au nombre autorisé pour 2010. Le tableau
11 suivant présente les explications de ces écarts :

1
2
3
4

TABLEAU 2
ÉCARTS RÉEL 2010 / RÉEL 2009 ET D-2010-022

	vs Réel 2009	vs D-2010-022
<i>Variation des effectifs découlant des «Éléments spécifiques»</i>		
<i>Automatisation du réseau</i>	0	-12
<i>Measures de sécurité cybernétique</i>	+2	-11
<i>Stratégie pour la clientèle à faible revenu</i>	+9	+4
<i>Programme spécial visant à contrer la subutilisation d'énergie</i>	-1	-4
<i>Entretien préventif systématique et réhabilitation des ouvrages civils</i>	+3	0
<i>Inspection et retraitement des poteaux de bois</i>	0	-5
<i>Électrification du transport collectif</i>	+2	0
<i>Optimisation des systèmes Clientèles (Étude préliminaire - Migration SIC)</i>	0	-11
<i>Mise à niveau du progiciel GE Smallworld</i>	+1	-4
<i>Ajout de condensateurs sur le réseau de distribution</i>	+5	-4
	21	-47
<i>Gains d'efficience relatifs à la mise en place de SIC</i>	-36	0
<i>Travaux préparatoires projet de Lecture à distance</i>	+7	+15
<i>Rappel de compteurs (obligation légale envers Mesures Canada)</i>	0	+13
<i>Croissance des activités</i>	+52	+41
<i>Amélioration de la performance opérationnelle</i>	-207	-252
<i>Renouvellement de la main-d'œuvre</i>	+45	+31
<i>Stabilisation du délai moyen de réponses téléphoniques</i>	-33	0
<i>Corrections d'anomalies des factures MVE (mode de versements égaux)</i>	-18	0
TOTAL	-169	-199